

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02397

Numéro SIREN : 533 297 149

Nom ou dénomination : 0 SOUCI, 1 SERVICE POUR LA VIE

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/027393



Désignation de l'entreprise					0 SOUCI 1 SERVICE POUR LA VIE - SIREN : 533297149					Néant <input type="checkbox"/>				
Durée de l'exercice en nombre de mois*					12		Durée de l'exercice précédent*					12		
							Exercice N clos le		30/09/2022		Exercice N-1 clos le		30/09/2021	
ACTIF					Brut		Amortissements-Provisions		Net		Net			
					1		2		3		4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012									
		Autres*	014	19 274	016	19 274		0		0				
	Immobilisations corporelles*	028	8 122	030	6 144		1 978		373					
	Immobilisations financières* (1)	040	1 880	042			1 880		1 880					
	Total I (5)	044	29 275	048	25 418		3 858		2 253					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052									
		Marchandises*	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	6 884	070		6 884		12 872					
		Autres* (3)	072	6 184	074		6 184		2 048					
	Valeurs mobilières de placement	080		082										
	Disponibilités	084	56 959	086			56 959		100 258					
	Charges constatées d'avance*	092		094										
Total II	096	70 027	098			70 027		115 178						
Total général (I + II)					110	99 303	112	25 418		73 885		117 431		
PASSIF							Exercice N		NET		Exercice N-1		NET	
							1		2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120				7 500		7 500					
	Écarts de réévaluation		124											
	Réserve légale		126				750		750					
	Réserves réglementées*		130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131)	132	197		197					
	Report à nouveau		134				45 664		50 782					
	Résultat de l'exercice		136				-34 350		-5 118					
	Provisions réglementées		140											
Total I					142			19 762		54 111				
Provisions pour risques et charges					Total II		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				25 870		30 000					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164											
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				1 351		1 945					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)		169)	172	26 902		31 375					
	Produits constatés d'avance		174											
Total III					176			54 123		63 319				
Total général (I + II + III)					180			73 885		117 431				
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				15 910					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				2 412					
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifiée conforme

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2022

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

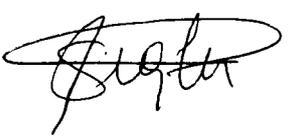
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions corespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)			

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	2 Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	3 Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:						
			4 à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		6 à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
				7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements	9 Indemnités forfaitaires	10 Remboursements		
SINGLER LAETITIA GERANTE MME 3TER IMP DE L'AUBEPINE 31270 VILLENEUVE TOLOSANE	75		26 190						

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾	189 538	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice		
		MVLT restant à reporter		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

Certifié conforme


B – RÉSULTAT FISCAL													
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*									316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles									318			
	Provisions non déductibles*									322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)									324	-5 868		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*				248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensés de réintégration (239 <i>sexe D</i>)		249				251				
	Transport maritime : charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									998			
	Transport maritime : résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									999			
Déductions	Transport maritime : produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									997			
	Entreprise nouvelles (44 <i>sexe</i>)	986	Zone franche urbaine (44 <i>actes et actes A</i>)	987	Zones de restructuration de la défense (44 <i>territoires</i>)	127	Zones de revitalisation rurales (44 <i>quintiles</i>)	138					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 <i>sexe</i>)	981	Jeune entreprise innovante (44 <i>sexe A</i>)	989	Bassin d'emploi à redynamiser (44 <i>diodes</i>)	991				342			
	ZDP (44 <i>syndicats</i>)	993	ZA (44 <i>quintiles</i>)	345	Investissements outre-mer	344	Bassins urbains à dynamiser (44 <i>actes</i>)	992					
	Divers* dont		Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>sexe</i>)	655	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>sexe A</i>)	643					
			Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>sexe B</i>)	645	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>sexe C</i>)	647	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>sexe D</i>)	648					
			Déduction exceptionnelle (stimulateur de conduite)	641	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>sexe F</i>)	990	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>sexe G</i>)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									Bénéfice col. 1	352		
										Déficit col. 2			40 218
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)									356		
Déficits antérieurs reportables : * 5 118 dont imputés sur le résultat :									360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS									Bénéfice col. 1	370			
									Déficit col. 2			40 218	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Certifiée conforme

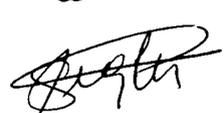
②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

ADAPTE POUR LA CLÉ DE DÉLIVRATION
PAR TTELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 0_SOUICI 1 SERVICE POUR LA VIE - STREN : 533297149		Néant <input type="checkbox"/>	
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30/09/2022		Exercice N-1 clos le 30/09/2021	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		210		
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires { biens 215 } { services* 217 }	214		
			218	278 865	295 146
			222		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	224		
	Production immobilisée*		226		
	Subventions d'exploitation reçues				168
Autres produits		230	3 067	1 025	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	281 932	296 339	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises)*		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes*	(dont crédit bail : 5 973 — mobilier : — immobilier :)	242	42 572	45 616
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 243 803)	244	8 251	5 653
	Rémunérations du personnel*		250	224 701	217 638
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	40 362	24 184
	Dotations aux amortissements*		254	808	329
	Dotations aux provisions		256		
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	262	7 777	7 188	
Total des charges d'exploitation (II)		264	324 471	300 608	
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I — II)		270	-42 539	-4 269	
PRODUITS ET CHARGES INVERS	Produits financiers (III)	280		40	
	Produits exceptionnels (IV)	290	2 539	537	
	Charges financières (V)	294	217	85	
	Charges exceptionnelles (VI)	300		1 340	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)	306	-5 868		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)		310	-34 350	-5 118	
Reporter le bénéfice de l'année N col.1, le déficit de l'année N col. 2		312		314 34 350	

Certifié
Conforme


3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

ADAPTE POUR LA DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FRFormulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 0 SOUCI 1 SERVICE POUR LA VIE - SIREN : 533297149

Néant

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	+10	19 274	412		0 414		+16		19 274			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	607	452		0 454		+56		607			
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	5 709	472	2 413	474		+76		8 122			
Immobilisations financières		480	1 880	482		0 484		486		1 880			
TOTAL		490	27 470	492	2 412	494		+96		29 882			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	19 274	502		0 504		506		19 274			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	607	542		0 544		546		607			
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	4 727	562		809 564		566		5 536			
TOTAL		570	24 608	572		808 574		576		25 417			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1												
	2												
	3												
	4												
	5												
	6												
	7												
	8												
	9												
	10												
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ①			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N07.

① Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 b6 JA, 210 F et 208 C du CGI Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Certifiée conforme


④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 0 SOUCI 1 SERVICE POUR LA VIE - SIREN : 533297149

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations - dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Immob incorporelles	700	705
Terrans	710	715
Constructions	720	725
Inst techniques mat et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	5 118
Fusion/absorption déficits transférés de plein droit (art 209-II-2)	982 bis	Fusion/absorption nombre d'opérations 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	5 118
Déficits de l'exercice	860	40 218
Total des déficits restant à reporter	870	45 336

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI, dont Madelin	325	2 500	381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			2 500
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	8 566	380	8 566
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

Certifiée conforme
[Signature]

Désignation de l'entreprise. 0 SOUCI 1 SERVICE POUR LA VIE - SIREN : 533297149

Néant *

Exercice ouvert le: 01/10/2021

et clos le: 30/09/2022

Données en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	9
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	278 865
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	278 865

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	3 067
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	3 067

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	3 397
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	18 556
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	7 777
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	29 730

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	252 202
---	-----	---------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	252 202
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	278 865
Effectifs au sens de la CVAE *	023	9
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	01/10/2021: 160 30/09/2022
Date de cessation		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Cartonnée
conforme

E.U.R.L 0 SOUCI 1 SERVICE POUR LA VIE
13 rue de la Pradette
31830 PLAISANCE DU TOUCH
RCS 533 297 149

DECISION DE LA GERANCE
Du 20/02/2023.

L'associée unique et gérante, Mme SINGLER Laetitia, a décidé d'affecter

le résultat de l'exercice clos le 30/09/2022 : DEFICIT de 34 350€ de la manière suivante :

- -34 350€ en report à nouveau.

L'associée unique,

Mme SINGLER Laetitia.

Certifiée conforme
